

7<sup>ma</sup> SESSIONE STASURDINARIA DI U 2020  
7<sup>ème</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020  
21 È 22 DI DICEMBRE DI U 2020  
21 ET 22 DECEMBRE 2020

2020/E7/053

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR JEAN CHARLES ORSUCCI  
AU NOM DU GROUPE « ANDÀ PER DUMANE »**

**OBJET : Mise en œuvre opérationnelle du Plan « Salvezza ».**

Je vois que par vos questions vous contribuez à réchauffer l'atmosphère. Vous allez voir que cela va être beaucoup plus vivant d'ici quelques minutes. Plus sérieusement, merci pour votre question.

Rapidement, sur le premier point. Le volet « Rilanciu » nous devons le construire ensemble, c'est ce qui a été prévu, y compris dans la délibération telle que modifiée et améliorée par voie d'amendement. Nous allons y travailler, mais nous ne pouvons y travailler efficacement que dès lors que nous sommes dans un vrai dialogue avec l'Etat et j'insiste et j'y reviendrai. Mais ce volet fait l'objet de toutes nos attentions.

Deuxièmement. Sur le compte rendu de la mise en œuvre opérationnelle du volet « Salvezza », pour ce qui concerne les mesures qui relèvent de la Collectivité de Corse, votre question a certainement été rédigée avant que le rapport ne soit transmis. C'est un rapport d'information. Il a fallu collecter l'ensemble des informations. Je pense qu'il est de nature à vous rassurer et nous pourrions en discuter dans le cadre de la session.

Troisième et dernier point, et c'est l'essentiel. Je vous demande de mettre, mon Cher collègue, autant d'énergie à convaincre Paris auprès duquel vous avez vos entrées, et certainement une écoute bienveillante, à convaincre Paris de répondre et de répondre favorablement à la sollicitation de l'Assemblée de Corse unanime, soutenue par un très large panel de forces économiques et sociales.

Vous m'invitez à vous dire très précisément ce que sont les diligences que j'ai entreprises au titre du mandat qui m'a été donné au titre de l'article 6 de la délibération.

Je vais donc le faire pour que vous preniez la mesure de ce que fait le Conseil exécutif, de ce que font le Conseil exécutif et la majorité territoriale dans le cadre des prérogatives qui sont les leurs, pour essayer de nouer un dialogue constructif avec le Gouvernement et avec l'Etat.

La délibération a été votée le 27 novembre. Le lundi 30 novembre, j'ai pris attache avec le Directeur de Cabinet du Président de la République pour lui exposer ce qu'avaient été les débats de l'Assemblée de Corse, ce qu'avait été le travail en amont, notamment avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la plate-forme qu'elle avait organisée et surtout ce qu'avait été le vote unanime de l'Assemblée de Corse.

J'ai ensuite le mercredi 2 décembre, pris rendez-vous avec le Préfet de Corse pour lui demander de transmettre à Paris notre délibération et pour lui expliquer, dans le cadre d'un entretien en tête-à-tête, ce qu'avaient été nos débats et insisté sur le caractère essentiel de la demande et, je suis allé vers le Préfet de Corse avant d'aller vers les instances parisiennes pour que celui-ci ne puisse pas considérer sous quelque forme que ce soit avoir été, en quelque sorte, court-circuité.

Dans le cadre de l'entretien que j'ai eu avec le Directeur de Cabinet du Président de la République, j'ai eu à nouveau l'occasion de discuter avec lui le mercredi 2 décembre et je lui ai expliqué très précisément ce que j'avais expliqué également au Préfet de Corse en lui annonçant que j'écrirais au Président de la République, que j'écrirais au Premier Ministre et que j'écrirais à Madame Gourault.

J'ai écrit au Président de la République le 8 décembre.

J'ai écrit au Premier Ministre le 9 décembre avec copie à Madame Gourault.

Il n'est pas d'usage de communiquer ces courriers, mais je voudrais simplement vous dire dans quel sens ils étaient rédigés.

D'une part, je revenais sur la méthode :

- Le travail en amont avec les acteurs économiques et sociaux,
- Le débat à l'Assemblée de Corse,
- La contribution des organes de la Collectivité de Corse, exécutif, délibératif, consultatif,
- Le vote à l'unanimité de cette délibération et je disais « le rapport et la délibération ainsi votés bénéficient donc d'une légitimité majeure sans doute sans équivalent dans l'histoire contemporaine de l'île ».

En participant à cette démarche commune, les élus de la Corse, dans la diversité de leurs convictions, comme les forces vives de l'île ont souhaité donner les moyens à la Corse de faire face, avec le soutien de l'Etat, à une crise sanitaire, économique et sociale d'une gravité sans précédent.

Après avoir exposé la méthode, je revenais sur l'objectif et j'insistais sur le fait que notre objectif était de parvenir à une contractualisation harmonieuse et efficace en déployant en synergie, non seulement le Plan « relance » mais également les autres dispositifs et programmes prévus pour l'île : le PEI, le CPR, les pays européens et le PTIC.

Enfin, j'ai sollicité, comme mandat m'avait été donné, un premier rendez-vous en présence d'une délégation représentative et toutes celles et de tous ceux qui avaient voté à l'unanimité le volet « Salvezza » ou qui l'avaient soutenu et j'avais trois catégories d'arguments :

- Un argument de portée économique, avec les éléments objectifs qui caractérisent la particulière gravité de la situation économique et sociale,

- Un deuxième argument sur la logique institutionnelle et de recherche d'efficacité opérationnelle en insistant sur le fait qu'il y a en Corse des dispositifs qui n'existent pas ailleurs, par exemple le PTIC, qu'il y a en Corse une organisation institutionnelle qui n'est pas celle des régions de droit commun, et enfin,
- Un troisième et dernier argument, un argument de portée politique et symbolique. J'écrivais notamment au Premier ministre *« qu'en acceptant comme cela a été demandé de façon unanime par les élus de Corse et les forces sociaux-économiques, de vous impliquer personnellement dans l'ouverture d'une concertation adaptée aux enjeux, vous enverriez, Monsieur le Premier Ministre, un signal politique fort. Celui d'une volonté partagée de permettre à la Corse de faire face à l'urgence et de construire, en partenariat avec l'Etat et l'Union Européenne, le nouveau modèle économique et social résilient et solidaire à laquelle elle aspire et que la crise actuelle rend indispensable »*.

J'ai donc écrit le 8 et le 9 au Président de la République, au Premier Ministre, au Ministre concerné.

J'ai eu une réunion avec Madame Gourault le jeudi 10 décembre par visioconférence. Elle était à Paris en compagnie du Préfet de Corse. La réunion a duré 45 minutes et, en gros, la réponse a été une fin de non-recevoir en nous invitant à discuter avec le Préfet. Ce à quoi j'ai fait remarquer que si le Préfet n'avait pas de mandat clair, notamment sur des questions fiscales, nous ne pourrions pas avancer.

La réponse a été « que la situation est », et je cite les termes qui ont été employés, « pour l'instant sous contrôle et qu'il n'y avait pas d'éléments d'inquiétude particulière à avoir au plan économique et social ».

Nous avons clôturé la réunion. Nous étions donc le jeudi 10 décembre. J'étais inquiet de cette situation. J'ai repris contact avec Madame Gourault, le dimanche 13 décembre et j'ai eu un nouvel entretien avec elle le 14 décembre par visioconférence et je lui ai exprimé mes craintes et les difficultés. J'ai insisté à nouveau sur l'urgence et la gravité potentielle de la situation économique et sociale.

J'ai également pris attache avec Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des finances et de la Relance, pour lui faire part des mêmes inquiétudes et j'ai à nouveau écrit, cette fois-ci le 18 décembre, en terminant de la façon suivante, en reprenant tous les arguments que je viens de vous exposer et en écrivant la chose suivante *« En suite de la démarche ainsi initiée auprès du Premier Ministre et de nos échanges subséquents (j'écris à Madame Gourault notamment sur les entretiens qu'elle m'a accordés) je me permets de vous solliciter par la présente du fait que la réponse que souhaitera apporter le Gouvernement à la sollicitation de la Corse, ne me semble pas avoir été définitivement arrêtée.*

*Néanmoins, je ne vous cache pas que nos différents échanges ainsi que ceux que j'ai pu avoir avec Monsieur le Préfet de Corse me laissent craindre que la gravité de la situation économique et sociale de l'île et son potentiel majeur de dégradation dans les semaines et mois à venir, soient largement sous-évalués par Paris.*

*Je tiens donc à vous réaffirmer encore, solennellement, unanimement par la présente que tous les indicateurs en possession de la Collectivité de Corse, des Chambres Consulaires, des organisations professionnelles et des syndicats*

*convergent pour pointer le risque majeur de la survenance d'un véritable cataclysme économique et social. La démarche que nous proposons d'engager nous semble être la seule à même d'empêcher la survenance de ce scénario catastrophe et j'espère donc vivement qu'une suite favorable lui soit réservée au plus vite par le Gouvernement ».*

Voilà où nous en sommes, Monsieur le Conseiller territorial, où nous en sommes Mesdames et Messieurs et Chers collègues.

J'espère vraiment, j'espère et je le dis de façon solennelle devant notre Assemblée, que la réponse interviendra dans les heures ou au plus tard dans les jours à venir, et que nous pourrons nous mettre autour de la table, comme l'Assemblée de Corse l'a souhaité à l'unanimité.